

SAISON 2023-2024

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/64^{ES} DE FINALE

à jouer avant le 5/11/2023

MASCULINS

5877087	CS COUNTRY	-	US VAIRES EC	5877035
5878006	AUBERGENVILLE HB	-	AO BUC	5878009
5878022	HB BOIS-D ARCY	-	ES LE PERRY HB	5878044
5878034	RAMBOUILLET HB	-	ST-GERMAIN HB	5878076
5891058	CO CROSNE	-	BONDOUFLE AC CE	5891006
5892015	AS FONTENAY-AUX-ROSES	-	CLAMART HB	5892012
5892024	CSM PUTEAUX	-	COM BAGNEUX	5892009
5893023	HBC NEUILLY-SUR-MARNE	-	MONTFERMEIL HANDBALL	5893022
5893053	HBC ROMAINVILLOIS	-	VILLEPINTE HBC	5893069
5895001	COM ARGENTEUIL	-	AAS SARCELLES	5895065
5895062	CERGY HB	-	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	5895023
5875001	CSM FINANCES	-	Exempt	
5875038	STADE FRANÇAIS	-	Exempt	
5875056	PARIS SC	-	Exempt	
5877001	AVON SC	-	Exempt	
5877008	AS CHELLES	-	Exempt	
5877009	CLAYE-SOUILLY SHB	-	Exempt	
5877019	CS MEAUX	-	Exempt	
5877029	PONTAULT-COMBAULT HB	-	Exempt	
5877037	USM VILLEPARISIS	-	Exempt	
5877067	HBC CAMPÉSIE	-	Exempt	
5877072	HBC SERRIS VE	-	Exempt	
5878010	CELLOIS HB	-	Exempt	
5878012	LE CHESNAY YHB	-	Exempt	
5878017	AS ST-CYR / FONTENAY HB78	-	Exempt	
5878040	HBC VÉLIZY	-	Exempt	
5878046	HB BOUCLE-DE-SEINE 78	-	Exempt	
5878072	ASC TRAPPES	-	Exempt	
5891011	DRAVEIL HB	-	Exempt	
5891031	STE-GENEVIÈVE SP.	-	Exempt	
5892004	ES COLOMBIENNE	-	Exempt	
5892014	COURBEVOIE HB	-	Exempt	
5892019	USM MALAKOFF	-	Exempt	
5892026	RUEIL AC	-	Exempt	
5892028	HBC SURESNES	-	Exempt	
5893001	AS BONDY	-	Exempt	
5893003	HBC LIVRY-GARGAN	-	Exempt	

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

5893005	NOISY-LE-GRAND HB	-	Exempt	
5893008	CM AUBERVILLIERS	-	Exempt	
5893009	AULNAY HB	-	Exempt	
5893012	BLANC-MESNIL SP.	-	Exempt	
5893013	AC BOBIGNY	-	Exempt	
5893015	HBC DU BOURGET	-	Exempt	
5893024	NEUILLY-PLAISANCE SP.	-	Exempt	
5893055	VILLEMOMBLE HB	-	Exempt	
5893074	ST-DENIS HB	-	Exempt	
5894001	US ALFORTVILLE	-	Exempt	
5894004	US IVRY	-	Exempt	
5894005	CSA KREMLIN-BICÈTRE	-	Exempt	
5894026	ENT. PLESSÉENNE HB	-	Exempt	
5894035	VILLIERS EC	-	Exempt	
5894038	VILLENEUVE-LE-ROI HB	-	Exempt	
5894040	ES VITRY	-	Exempt	
5894050	RSC CHAMPIGNY	-	Exempt	
5894053	MAROLLES HB	-	Exempt	
5894055	JOINVILLE HBA	-	Exempt	
5894056	HBC ARCUEILLAIS	-	Exempt	
5895018	US DEUIL-ENGHIEN-MONTMORENCY	-	Exempt	
5895020	HB AGGLO. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	-	Exempt	
5895022	HBC ST-LEU / TAVERNY	-	Exempt	
5895025	HBC SOISY / ANDILLY / MARGENCY	-	Exempt	
5895035	US ÉZANVILLE / ÉCOUEN	-	Exempt	
5895052	HBC PARISIS	-	Exempt	
5895059	CLUB GARGES HB	-	Exempt	

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Tous joueur ou toute joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées.